

Grand Poitiers Communauté urbaine

Se loger

Colocation, résidence étudiante, appartement, logement intergénérationnel... Vous cherchez un logement ? Grand Poitiers vous donne des pistes pour vous installer.

Où se loger ?

Plusieurs organismes aident les étudiants dans leur recherche de logement, au travers de conseils, d'accompagnement et de mise à disposition de logement étudiant près des lieux d'études. Découvrez vers qui vous pouvez vous tourner pour trouver un logement.

> Le CROUS

Proche des lieux d'études, le CROUS de Poitiers proposent dans ses cités U et résidences universitaires près de 4500 logements étudiants meublés.

Les cités U et résidences sont dotées de divers équipements (parking, laverie, wifi, etc.) pour faciliter la vie quotidienne des étudiants.

Chambres simples, Studio, ou encore T1, retrouvez toutes les offres de logements du CROUS et les démarches à suivre dans

la rubrique "Se loger" du CROUS de Poitiers. (<https://www.crous-poitiers.fr/se-loger/>)

> Le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine, donne aux jeunes de multiples conseils pratiques sur comment trouver le bon logement.

Pour bénéficier de ces conseils, consulter les actualités du

site Infos Jeunes. (<https://www.infojeunes-na.fr/articles/chercher-un-logement>)

> Ensemble2générations

Cette association accompagne les étudiants dans une aventure solidaire, en mettant en relation un étudiant et un senior. L'association propose aux étudiants de vivre au domicile d'un senior, dans une chambre meublée à coût modéré, en échange soit de présence le soir et la nuit, soit de quelques services (aide informatique, sorties culturelles, cuisiner, faire des courses...), soit d'un petit complément de revenus.

Pour en savoir plus sur ce concept, rendez-vous sur le site

Ensemble2générations (<https://ensemble2generations.fr/logement-etudiant/>)

> Les résidences habitats jeunes

Il en existe 2 à Poitiers :

<https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/vie-etudiante/se-loger?>

➤ Avenue John Kennedy (quartier des Couronneries) avec [Poitou Habitats Jeunes](https://poitouhabitatjeunes.fr/) qui favorise la mobilité et l'installation des jeunes à Poitiers.

➤ Rue Saint-Pierre-le-Puellier, avec [Le Local](http://www.lelocal.asso.fr/les-residences-habitat-jeunes-du-local-2/)

Meubler son logement

Une fois votre logement trouvé, s'il n'est pas meublé ou qu'il vous manque des équipements, voici quelques idées et conseils pour meubler son logement à bas coût !

➤ **Grandes braderies de Poitiers**

Régulièrement dans l'année, des braderies sont organisées à Poitiers.

À la rentrée (début septembre) ou au printemps (début juin), la grande braderie en centre-ville vous permettra de faire des bonnes affaires avec les commerçants du centre-ville qui seront dans la rue pendant 2 jours.

➤ **Emmaüs**

L'association Emmaüs permet de trouver des meubles, de l'électroménager, des vêtements, livres, objets et autre à petit prix. La communauté Emmaüs de Poitiers est située à La Matauderie, 86240 Ligugé, à 15 min du centre de Poitiers.

Et tous les ans, au mois de mars, une grande Braderie est organisé au parc des expositions de Poitiers.

Une fois installé

Maintenant que vous êtes bien installé dans votre logement, il ne reste que quelques petites questions pratiques concernant la vie quotidienne à régler.

➤ **Les déchets**

Vous pouvez bénéficier de sacs-poubelles gratuits (jaune et noir) si vous habitez en centre-ville de Poitiers ! Pour cela, rendez-vous à la [mairie de Poitiers](https://www.poitiers.fr/la-mairie)

Et retrouvez les informations sur le tri et la collecte des déchets sur [la page déchets de Grand Poitiers](#)

Bon à savoir

Action Logement : il existe deux dispositifs proposés par

Action Logement (<https://www.actionlogement.fr>)

auxquels les étudiants peuvent faire appel :

- la garantie VISALE : La garantie VISALE est une caution locative pour les personnes dépourvues de garant pour leur logement. C'est un dispositif gratuit de cautionnement locatif qui permet au locataire de bénéficier d'une garantie pour son logement.
- Loca'pass : Action logement propose de vous avancer le dépôt de garantie exigé à la signature du bail. Quel que soit le montant du dépôt de garantie, l'avance ne pourra pas dépasser 1200€. Le prêt est à 0% et remboursable en 25 mois.

La CAF : la Caisse d'Allocation Familiale permet de bénéficier d'une aide financière pour son logement. Rendez-vous sur

le site de la CAF (<https://www.caf.fr>)

pour faire votre simulation et connaître vos droits.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30